

MATERNELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Liste des fournitures nécessaires en août 2017

1	Boîte de crayons de cire
1	Boîte de 12 crayons de bois (identifier chaque crayon)
2	Boîte de 16 gros crayons feutres , style Crayola (pas à pointe fine)
2	Crayons à mine HB
1	Petit taille-crayon avec réceptacle
1	Cartable de 1 ½ pouce seulement avec pochettes
1	Efface (style Staedtler)
1	Grande étui en tissu pour ranger tous les crayons
1	Grande serviette de plage, 24" x 48"
4	Gros bâtons de colle avec bouchon, 40 g. (style Pritt)
2	Grosses boîtes de mouchoirs en papier
1	Paire de ciseaux à bout rond
1	Sac à dos assez grand pour un cartable (30 cm x 40 cm)
6	Duo-Tang 1 de chaque couleur (2 rouge, 1 bleu, 1 vert, 1 jaune, 1 orange)
1	Tablier (si possible avec élastique à la manche) ou vieille chemise
1	Petit sac en tissu avec des vêtements de rechange (pantalons long, chandail, sous-vêtement et une paire de bas)

À SE PROCURER À L'ÉCOLE

Agenda	6,25 \$
Abécédaire + activités mathématiques	7,00 \$
Feuilles reproductibles	3,00 \$
L'École et les Arts (3 spectacles)	6,50 \$
TOTAL	22,75 \$
<p>IMPORTANT : faire un chèque au nom de l'école Sainte-Claire. Incrire le nom de votre enfant et sa classe sur le chèque. À déposer dans une enveloppe avec le nom et la classe de votre enfant pour le lundi 28 août 2017 Merci !</p>	

D'ailleurs, chaque article que l'enfant utilise pour l'école, y compris ses vêtements (manteaux, casquettes, pantalons, chandail, etc.) **devront être identifiés à son nom.**

Les marques mentionnées pour certains articles scolaires sont à titre facultatif. Il n'y a aucune obligation de votre part d'acheter les articles scolaires avec les marques suggérées. Par contre si l'école précise une marque, c'est une question de qualité – prix pour accomplir avec satisfaction et faciliter le travail scolaire demandé.

Une collation est nécessaire tous les jours dès le début de l'horaire régulier : fruits, légumes ou produits laitiers sont à privilégier.

À la fin des classes, les parents doivent s'assurer que leur enfant retourne à la maison de façon sécuritaire. Si un enfant demeure seul à la sortie, il sera reconduit au Service de garde, aux frais des parents.

(voir l'horaire au verso)



Commission
scolaire
de Montréal

HORAIRE (ENTRÉE PROGRESSIVE)

<u>LUNDI 28 AOÛT 2017</u> AM : GROUPE A PM : GROUPE B	 08 H 45 À 09 H 45 (AVEC LES PARENTS) 13 H 00 À 14 H 00 (AVEC LES PARENTS)
<u>MARDI 29 AOÛT 2017</u> AM : GROUPE B PM : GROUPE A	 08 H 45 À 10 H 15 13 H 00 À 14 H 30
<u>MERCREDI 30 AOÛT 2017</u> GROUPE A ET B GROUPE A ET B	 08 H 45 À 10 H 30 13 H 00 À 14 H 45
<u>JEUDI 31 AOÛT 2017</u> HORAIRE RÉGULIER	 AVANT-MIDI 08 H 45 À 11 H 15 APRÈS-MIDI 12 H 38 À 15 H 08

- **PRENEZ NOTE QUE LE SERVICE DE GARDE SERA OUVERT À PARTIR DU JEUDI 24 AOÛT**

